

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACIDE LACTIQUE



## Rubrique 1. Identification

Identificateur de produit	: ACIDE LACTIQUE
Code du produit	: 89-10625 , 1039883 , 1039884 , 1052471
Dénomination chimique	: acide lactique
Type de produit	: Liquide.

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

#### Utilisations identifiées

Applications industrielles: CHimique industriel  
Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire.

#### Utilisations non recommandées

Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser. Ce produit n'est pas destiné à un usage domestique.

Données relatives au fournisseur	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541
----------------------------------	---

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: 1-800-361-7691 (8am - 5pm Monday to Thursday) (8am - 4pm Friday)
--	--

## Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange	: IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
--	---

### Éléments d'étiquetage SGH

#### Pictogrammes de danger :



#### Mention d'avertissement

: Danger  
Mentions de danger : H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.  
Provoque des brûlures du tube digestif.

#### Conseils de prudence

Prévention : P260 - Ne pas respirer les vapeurs.  
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 - Porter des gants de protection: gants étanches et résistants aux produits chimiques . Porter une protection oculaire ou faciale: Recommandé: écran facial.

## Section 2. Identification des dangers

<b>Intervention</b>	: P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Stockage</b>	: Non applicable.
<b>Élimination</b>	: Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	:

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: Substance
<b>Dénomination chimique</b>	: acide lactique
<b>Autres moyens d'identification</b>	: acide dl-lactique

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
acide lactique	80 - 100	CAS: 50-21-5

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.
<b>Inhalation</b>	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.
<b>Contact avec la peau</b>	: Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.
<b>Ingestion</b>	: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Peut provoquer des brûlures aux yeux
<b>Inhalation</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Peut causer une irritation de la peau.

## Section 4. Premiers soins

<b>Ingestion</b>	: Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
<b>Signes/symptômes de surexposition</b>	
<b>Contact avec les yeux</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec la peau</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements particuliers</b>	: Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	: Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Protection oculaire/ faciale** : Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
- Protection des mains** : Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
- Protection du corps** : Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

## Section 7. Manutention et stockage

- |   |  |
|---|--|
| <b>Conseils sur l'hygiène générale au travail</b>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>: Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.</li> </ul>  |
| <b>Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>: Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles; Aucune donnée spécifique.</li> </ul> |

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

#### Indices d'exposition biologique

Aucun indice d'exposition n'est connu.

- |  |   |
|--|---|
| <b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>: Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.</li> </ul>   |
| <b>Contrôle de l'action des agents d'environnement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.</li> </ul> |

### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

- : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

#### Protection oculaire/faciale

- : Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

- : Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

##### Protection du corps

- : Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

##### Autre protection pour la peau

- : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### Protection respiratoire

- : Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

### Apparence

État physique	: Liquide. [Liquide visqueux.]
Couleur	: Incolore. Jaune. [Pâle]
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 2.8 [Conc. (% poids / poids): 1%]
Point de fusion et point de congélation	: <-80°C (<-112°F)
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition	: 121.85°C (251.3°F)
Point d'éclair	: Vase clos: 110°C (230°F) [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Inflammabilité	: Non disponible.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur relative	: Non disponible.
Densité relative	: 1.2
Solubilité(s)	:

Médias	Résultat
l'eau froide	Facilement soluble
l'eau chaude	Facilement soluble

Solubilité dans l'eau	: Non disponible.
Miscible avec l'eau	: Oui.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: -0.72
Température d'auto-inflammation	: 400°C (752°F)
Température de décomposition	: Non disponible.
Chaleur de combustion	: -15165520 J/kg
Viscosité	: Dynamique (température ambiante): Non disponible. Cinétique (température ambiante): Non disponible. Cinétique (40°C (104°F)): Non disponible.

### Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules	: Non applicable.
-------------------------------	-------------------

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Matériaux incompatibles</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acide lactique	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	2000 mg/kg 3543 mg/kg	- -

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
acide lactique  Lactic acid	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	750 ug	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 5	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	mg	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	88 %	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	750 ug	-
				24 heures	-
				100 mg	-
				24 heures 5	-
				mg	-
				88 %	-

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

#### Mutagénicité

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### Tératogénicité

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Voies d'entrée probables : Cutané, Yeux.  
Voies d'entrée non probables : Orale, Inhalation.

### Effets aigus potentiels sur la santé

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Contact avec les yeux</b> | : Peut provoquer des brûlures aux yeux  |
| <b>Inhalation</b>            | : Aucun effet important ou danger critique connu.   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | : Peut causer une irritation de la peau.  |
| <b>Ingestion</b>             | : Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. |

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Contact avec les yeux</b> | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:<br>douleur<br>larmoiement<br>rougeur  |
| <b>Inhalation</b>            | : Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:<br>douleur ou irritation<br>rougeur<br>la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître |
| <b>Ingestion</b>             | : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:<br>douleurs stomacales  |

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

- |                                   |                   |
|-----------------------------------|-------------------|
| <b>Effets immédiats possibles</b> | : Non disponible. |
| <b>Effets différés possibles</b>  | : Non disponible. |

#### Exposition de longue durée

- |                                   |                   |
|-----------------------------------|-------------------|
| <b>Effets immédiats possibles</b> | : Non disponible. |
| <b>Effets différés possibles</b>  | : Non disponible. |

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Généralités</b>                   | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| <b>Cancérogénicité</b>               | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| <b>Mutagénicité</b>                  | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b> | : Aucun effet important ou danger critique connu. |

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
acide lactique Lactic acid	3543 3543	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A

## Section 11. Données toxicologiques

### Section 12. Données écologiques

#### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
acide lactique	Aiguë CL50 257.73 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oreochromis mossambicus</i> - Adulte	96 heures
Lactic acid	Aiguë CL50 257.73 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oreochromis mossambicus</i> - Adulte	96 heures

#### Persistante et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Lactic acid	-	-	Facilement

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK <sub>o</sub> e	FBC	Potentiel
acide lactique	-0.72	-	Faible
Lactic acid	-0.72	-	Faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

## Section 14. Informations relatives au transport

	<b>Classification pour le TMD</b>
<b>Numéro ONU</b>	UN3265
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	UN3265 LIQUID ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A
<b>Classe de danger relative au transport</b>	8 
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers environnementaux</b>	Non.

### Autres informations

**Classification pour le TMD** : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.40-2.42 (Classe 8).

**Dispositions particulières** Indice de quantité limité 1L

<b>Protections spéciales pour l'utilisateur</b>	: <b>Transport dans les locaux de l'utilisateur</b> : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.
<b>Transport en vrac aux termes des instruments IMO</b>	: Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

<b>INRP canadien</b>	: Aucun des composants n'est répertorié.
<b>Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)</b>	: Aucun des composants n'est répertorié.

### Protocole de Montréal

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

<b>Canada</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>États-Unis</b>	: Tous les composants sont actifs ou exemptés.

## Section 16. Autres informations

### Historique

Date d'impression	:	2024-09-17
Date d'édition/Date de révision	:	2024-09-17
Date de publication précédente	:	2024-08-15
Version	:	0.02
Légende des abréviations	:	<p>ETA = Estimation de la toxicité aiguë  FBC = Facteur de bioconcentration  SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  RPD = Règlement sur les produits dangereux  IATA = Association international du transport aérien  CVI = conteneurs en vrac intermédiaires  code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  LogKoe = coefficient de partage octanol/eau  MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  N/A = Non disponible  SGG = Groupe de séparation  NU = Nations Unies</p>

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2	Jugement expert
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Jugement expert
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.